



LE SENGHOR – Centre Culturel d’Etterbeek

## **Le Senghor – Culturel d’Etterbeek recrute un(e) Directeur (trice) faisant fonction temps plein**

- Statut, description et cadre de fonction

- Statut : fonds propres ASBL
- Description de fonction : Directeur(trice)
- Barèmes CP 329.02 – Échelon 6 (Selon la CCT du 15 décembre 2003 en vigueur dans la CP 329) – (autres avantages éventuels pratiqués par le CC : chèques-repas, PFA, abonnement, etc...).
- Temps plein de 3 mois avec une possibilité d’évolution à un Contrat à durée indéterminée – Disponibilité en soirée et le week-end
- *Le cas échéant* : Permis B

Entrée en fonction : dès que possible

- Missions (à titre indicatif) :

- Responsable de la gestion culturelle et administrative du Senghor – Culturel d’Etterbeek.
- Conception, mise en œuvre et gestion du projet culturel du Senghor – Culturel d’Etterbeek en adéquation avec le Décret sur les centres culturels (analyse partagée, évaluation de l’action, nouveau plan d’action, ...)
- Coordination générale du Senghor – Culturel d’Etterbeek;
- Suivi de la programmation des activités ;
- Gestion des ressources logistiques, financières et humaines;
- Fixation, suivi et évaluation des projets en collaboration avec les parties prenantes du Senghor – Culturel d’Etterbeek: instances, équipes, volontaires, partenaires, pouvoirs subsidiaires.
- Recherche de fonds (élaborer des dossiers de demande de subsides d’institutions publiques et privées).
- Interface avec le Conseil d’administration, l’Assemblée générale et le Conseil d’orientation.
- Mise en réseau, rencontre et relations publiques avec un ensemble d’interlocuteurs en et hors du territoire d’implantation Senghor – Culturel d’Etterbeek afin d’encourager et d’assister les initiatives culturelles sur ce territoire, d’en favoriser la coopération, le maillage et l’animation pour, par et avec les habitants et les associations.

- Profil :

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire avec 3 ans d'expérience minimum ou expérience de minimum 6 ans dans une fonction similaire.
- *L'expérience valorisable portera sur une fonction de direction, co-direction ou coordination d'institution culturelle reconnue.*
- Capacité de développer et de structurer une vision de politique culturelle à l'échelle du territoire d'implantation.
- Connaissance des réalités d'un Centre culturel reconnu (de la législation à la pratique quotidienne).
- Connaissance du secteur culturel en FWB et plus précisément à Bruxelles (Arts de la scène, Bibliothèques, CEC, Maison de jeunes, Éducation permanente,...)
- Capacité de mobiliser une équipe, des instances et des partenaires autour d'un projet culturel (vision ascendante et participative de la mise en place d'un projet culturel).
- Capacité de mobiliser les parties prenantes autour du dépôt du prochain Contrat-programme (décembre 2018) en articulant le travail avec la direction actuelle.
- Maîtrise des aspects financiers, administratifs et de ressources humaines dans le secteur non-marchand.
- Capacité d'entretenir des relations fructueuses avec un ensemble large d'interlocuteurs (Centres culturels, associations, artistes, mandataires publics, agents administratifs, etc.).
- Capacité d'expression écrite et orale (y compris en public) et aisance rédactionnelle.

Procédure :

Un jury composé de représentants du CA du Senghor – Culturel d'Etterbeek, de l'Inspection de la culture (FWB) et d'experts extérieurs recevra les candidatures, en fera l'analyse et soumettra un classement des candidats retenus au Conseil d'administration qui prendra la décision.

Étapes et calendrier de sélection :

Candidatures :

Les candidats adresseront leur candidature, par mail à l'adresse [administration@senghor.be](mailto:administration@senghor.be), à l'attention de Madame Colette Colette Njomgang – Fonkeu, Présidente du Conseil d'administration du Senghor – Culturel d'Etterbeek, au plus tard le dimanche 17 juin 2018 à minuit.

Chaque candidature sera composée des 3 documents suivants :

1. Lettre de motivation (non manuscrite) de maximum 1 page
2. Curriculum vitae
3. Une vision présentant un projet d'animation et de gestion du Senghor – Culturel d'Etterbeek – (Maximum 2 pages)

Seules les dossiers complets seront traités comme recevables.

Les candidats retenus seront convoqués pour un test écrit et un entretien avec le jury.  
Le test écrit et l'épreuve orale auront lieu le 26 juin 2018.

Les candidats sélectionnés pour le test écrit seront avertis dès que possible.

Renseignements :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : le secrétariat au 02/230.31.40.

*A savoir : Cet appel vise à l'engagement d'une direction faisant fonction mais, selon l'aboutissement de la procédure de recrutement, Senghor – Culturel d'Etterbeek se réserve l'opportunité de proposer la direction pleine à la personne retenue.*

-----